

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Bureau des concours et de la préparation aux examens  
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 29 JUIN 2017

**CONCOURS INTERNE DE TECHNICIEN D'ART DE CLASSE NORMALE,  
MÉTIERS DE LA PRÉSENTATION DES COLLECTIONS,  
SPÉCIALITÉ ENCADREUR DOEUR**

**Session 2017**

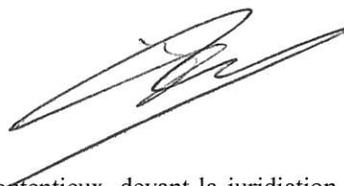
Le jury, réuni le 29 juin 2017 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Yves CARLIER, a arrêté comme suit, par ordre de mérite, la liste du candidat déclaré admis à ce concours, sous réserve que l'intéressé remplisse les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

Monsieur      GOUPIL                      Jean-Luc

Liste arrêtée à 1 candidat.

**Le président du jury de**

**Yves CARLIER**



La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.